

Annabelle ISZATT. Architecte, Chercheure au LIFAM

## **L'impact des nouveaux rites sur la conception des espaces funéraires**

La question du rite est largement abordée par la sociologie et la philosophie sous un angle qui associe principalement l'objet et la parole au geste. Mais l'espace n'est que peu considéré par cette approche. En période de bouleversement, les lieux rituels prennent une valeur particulière, en même temps que la place de la mort dans notre société révèle de nombreuses fragilités. Les pratiques funéraires contemporaines sont trop consommatrices d'espace et insuffisamment soucieuses de l'environnement. La crise n'a fait qu'accélérer cette prise de conscience, nous permettant de porter un regard attentif aux alternatives naissantes. Sujet peu abordé par les architectes, tant dans l'enseignement que dans la pratique, l'espace funéraire n'a fait l'objet d'aucune remise en question profonde depuis les Lumières. Alors que les rites évoluent, comment la fabrication du projet s'en fait l'écho ?

Avec l'épidémie, chaque territoire a été touché de manière très inégale par les décès. Face à l'urgence sanitaire, certains ont eu recours à des lieux de conservation ou d'inhumation improvisés, qui ont fortement impactés les proches endeuillés. Mais comment répondre dignement aux situations exceptionnelles ? Force est de constater que la gestion des espaces funéraires, rarement anticipée qualitativement, n'a aucune marge d'adaptation. Quelles sont les conséquences de ce manque de planification ?

La crise sanitaire et le confinement ont également permis d'évaluer l'importance du rite comme facteur de stabilité et de repère, qu'il s'agisse de rituel quotidien, social ou ... funéraire. Les pratiques alternatives nées de la période de confinement sont riches d'enseignements. Privé des lieux traditionnels, chacun a fait montre d'initiatives mettant en lumière des nouveaux modes de pensée (rituel d'au-revoir à distance, moment de recueillement en ligne, ...). De nombreux professionnels du funéraire se sont aussi adaptés à l'urgence, en proposant la digitalisation des cérémonies pour suivre les funérailles à distance.

La question des rites est aujourd'hui mise en péril par deux bouleversements importants. Le premier est lié au détachement des traditions religieuses et à l'absence de vrais rites laïcs. L'autre bouleversement vient de la mobilité et de la perte d'attachement à un territoire. Où se faire enterrer ? Près de qui ou près de quoi ? Ce constat repositionne le débat. En quoi les cimetières actuels reflètent-ils la société ? Quelle influence peuvent avoir la laïcité, la mobilité ou encore les nouveaux modes de communication sur l'espace funéraire ? La modernité est-elle incompatible avec le rite ? Les japonais nous prouvent le contraire avec la création récente de lieux du souvenir, intégrant la technologie digitale tout en maintenant un attachement fort au rituel.

Juste avant le confinement, un concours d'idée a été lancé à Shanghai pour penser le cimetière du futur. Et pour cause, cette ville cumule deux difficultés importantes de la problématique. Tout d'abord, l'hyperdensité démographique qui s'associe à près de 200 000 décès chaque année. Ensuite, une prédominance de l'inhumation, qui mobilise des surfaces importantes. En effet, l'incinération y est peu pratiquée (moins de 10%) car non considérée comme une manière digne de traiter les morts. La ville compte ainsi une quarantaine de cimetières, tous déjà saturés. En conséquence, des cimetières privés périphériques ont dû être créés à la hâte

et le prix du m<sup>2</sup> pour un mort a dépassé celui du m<sup>2</sup> habitable. De nombreuses réponses à ce concours s'intéresse particulièrement aux modes de transformation des corps comme le principal levier d'une nouvelle pensée de l'espace. En France, seuls deux modes de transformation sont autorisés : l'inhumation et la crémation. Quelles évolutions pourraient amener d'autres pratiques au regard des préoccupations environnementales et des besoins de rituels ? Certains pays ouvrent la voie à de nouvelles techniques (humusation, aquamation, ...) à la recherche d'un processus écologique, économe en énergie et en place. Une autre perspective largement abordée par les propositions est celle de la verticalité. Est-elle une véritable alternative alors que nos pratiques conduisent à une forme d'étalement urbain ? À mesure que la population mortelle augmente, l'étalement funéraire passe d'un mode horizontal à la pensée d'un étalement vertical. Quelle alternative nous restera-t-il après avoir épuisé la verticalité ? La verticalisation d'un lieu de repos peut-elle résoudre le problème posé par la densité démographique ?

En éloignant les cimetières de notre quotidien, nous avons occultée la condition de vulnérabilité qui est la nôtre. Face à l'épidémie, la confrontation avec cette réalité est brutale. Pourtant, comme l'expliquait la psychiatre Elisabeth Kübler- Ross, la mort est une « étape essentielle de la vie », qui redonne du sens au reste. Si le charnier médiéval nous inspire peu d'aspects qualitatifs, il en est au moins un que nous aurions pu retenir. En cœur de ville, ce type d'espace entretient jusqu'à la fin de Moyen-Âge, spatialement autant que symboliquement, une proximité avec les vivants. C'est un lieu qui associe la multiplicité des activités, à la diversité des couches sociales qui le pratiquent. Un lien de mixité et de paradoxe, qui dépasse la fonction funéraire pour trouver un intérêt dans la vie quotidienne. Mais peut-on tout mélanger dignement ? A l'inverse l'exclusion de la fonction funéraire est-elle digne ? Notre société et ses politiques urbaines, très attachées à la notion de mixité, ont pour paradoxalement beaucoup de mal à envisager une place « visible » pour la mort à l'intérieur de nos villes.

Annabelle ISZATT. Architecte DPLG co-fondatrice de l'agence ZATTnSAT, Docteure de l'EPFL, Maître de conférence TPCAUI à l'ENSA de Montpellier, chercheuse au LIFAM. Publie en 2018 ***Naissance de la nécropole moderne : Lecture d'un espace urbain au début du XIXe siècle à Paris*** aux Editions de l'Espérou, issu de sa thèse sous la direction de Jacques Lucan. Initie un enseignement sur la notion de « Paysage sacré contemporain ».